



Luxembourg, le 24 MARS 2017

**Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec  
le Parlement**

**Service Central de Législation  
43, boulevard F.D. Roosevelt  
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2698 du 25 janvier 2017 de l'honorable député Monsieur Gusty Graas, concernant les études sur le transport ferroviaire, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch  
Ministre du Développement durable  
et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des  
Infrastructures à la question parlementaire n° 2698 du 25 janvier 2017  
de Monsieur le Député Gusty Graas.**

Par la question parlementaire n° 2698 du 25 janvier 2017, l'honorable Député Monsieur Gusty Graas souhaite s'informer sur les études stratégiques dans le transport ferroviaire.

Le programme-cadre « Horizon 2020 » pour la recherche et l'innovation 2014-2020 établi par le règlement(UE) n° 1291/2013 du Parlement européen et du Conseil vise à garantir un impact plus grand sur la recherche et l'innovation en combinant les moyens financiers de l'Union et ceux du secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) dans des domaines où la recherche et l'innovation peuvent contribuer aux objectifs plus larges de l'Union en matière de compétitivité, mobiliser des investissements privés et aider à relever les défis de société. La participation de l'Union à ces partenariats peut prendre la forme de contributions financières à des entreprises communes établies sur la base de l'article 187 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

C'est dans ce cadre qu'a été créée par règlement (UE) n° 642/2014 du Conseil du 16 juin 2014 l'entreprise commune Shift2Rail visant à stimuler et à mieux coordonner les investissements de l'Union en faveur de la recherche et de l'innovation dans le secteur ferroviaire en vue d'accélérer et de faciliter la transition vers un marché ferroviaire de l'Union plus intégré, plus efficace, plus durable et plus attrayant, adapté aux besoins des entreprises du secteur ferroviaire et conforme à l'objectif général de la réalisation d'un espace ferroviaire unique européen.

La participation substantielle de l'industrie constitue un élément essentiel de l'initiative Shift2Rail. Les gestionnaires d'infrastructure et les entreprises ferroviaires ne sont représentés que par quatre grandes sociétés.

Les projets de recherche évoqués par Monsieur le Député sont des projets « phares » destinés à éclairer le chemin de l'entreprise commune Shift2Rail, leurs résultats devant alimenter les programmes d'innovation de Shift2Rail.

Les CFL ne participent pas à ces efforts de recherche, mais ils sont engagés dans des développements à plus court terme pouvant bénéficier plus rapidement au réseau ferré luxembourgeois. Le département des Transports participe par contre au groupe des représentants étatiques de Shift2Rail. Quant à une participation financière du Luxembourg, ces projets sont cofinancés par l'Union européenne.

Les projets mentionnés devraient s'achever fin avril 2018 pour In2Rail et fin octobre 2017 pour les 2 autres, à savoir Roll2Rail et It2Rail.

Ces études devraient permettre à long terme des avancées au niveau de l'industrie ferroviaire qui devraient à terme bénéficier tant au réseau ferré luxembourgeois qu'au matériel roulant qui y circule.